

TLFI Académie 8ème édition Académie 8ème édition Académie 4ème édition BDLP Francophonie BHVF attestations DMF (1330 - 1500)

Entrez une forme propos Chercher options d'affichage catégorie : toutes

PROPOS, subst. masc.

I. - [Corresp. à se proposer de (v. proposer III)] Ce que l'on se propose. Synon. dessein, intention. Mon propos est de; il n'est pas de mon propos de. Mon propos n'est pas de prendre à parti (sic) le dodécaphonisme en général (SCHAEFFER, Rech. mus. concr., 1952, p.137). Notre propos est d'effectuer des recherches et d'autres opérations sur un champ statique (JOLLEY, Trait. inform., 1968, p.225). V. impossibilité ex. 2:

- 1. ... réalité, beauté, poésie, tels seront les trois déesses, trinité plutôt que triade, à laquelle il [le peintre] rendra son culte. Selon son propos ou selon le moment, selon sa nature aussi, le grand peintre invoque sans doute l'une plutôt que l'autre... HUYGHE, Dialog. avec visible, 1955, p.95.

- [En parlant d'une oeuvre de l'esprit] Ainsi font (...) grammaires et dictionnaires dont le propos est moins de condamner les sens et les tournures erronées (...) que de leur fixer un sens juste (PAULHAN, Fleurs Tarbes, 1941, p.144).

- De propos délibéré*.

- Ferme propos

♦ Dessein arrêté, résolution. Chacun faisait le ferme propos de servir (BARRÉS, Cahiers, t.11, 1916, p.204). Il n'y a que le travail (...) et le ferme propos de ne se préoccuper en rien de la façon dont il est accueilli (LARBAUD, Journal, 1935, p.367).

♦ RELIG. Volonté (de ne plus pêcher) (d'apr. Foi t.1 1968). Ils faisaient des prières publiques et tenaient le ferme propos de s'amender (A. FRANCE, J. d'Arc, t.1, 1908, p.274).

II. - Ce que l'on dit ou ce dont il est question.

A. - Ce que l'on dit.

1. Souvent au plur. Paroles échangées. De propos en propos, l'ainé, peu patient Jette à la tête de son frere Le perdreau disputé (FLORIAN, Fables, 1792, p.124). Leurs propos s'échangèrent à voix basse (TOEPPFER, Nouv. genev., 1839, p.214). Et dussiez-vous trouver mon propos hasardeux (PONCHON, Muse cabaret, 1920, p.142). Certaines personnes (...) émettaient des propos violemment bellicistes (Arts et litt., 1936, p.34-3).

SYNT. Des propos anodins, désobligeants, diffamatoires, égrillards, grivois, ignobles, incohérents, inconsidérés, inconvenants, indécents, libres, méprisants, obscènes, pittoresques, puérils, rassurants, salés, sibyllins, vifs; de méchants propos; de doux propos; échanger des propos; tenir des propos injurieux; se répandre en propos amers; un échange de propos.

- En propos seulement; en propos et non en acte. Uniquement en paroles. Hier (...) l'envie m'a pris de répondre un peu à Ernest Raynaud sur la Rime, qu'il attaque avec une virulence qui m'a fait réfléchir aux torts que j'ai pu avoir, en propos seulement, du moins je l'espère, envers elle (VERLAINE, OEuvres posth., t.2, Crit. et conf., 1896, p.281).

- Péj. Paroles en l'air ou paroles médisantes. Je me moque des propos (Ac.1935). Je ne savais qui approchait de la maison, et l'on fait tant de propos sur mon compte! (SAND, Beaux MM. Bois-Doré, t.2, 1857, p.53). Mais l'écrivain est plus diffamé par sa condition réelle que par tous les propos dont il est l'objet (MAURRAS, Avenir intell., 1905, p.90).

- Propos de table. Conversation tenue à table; p.ext., conversation assez superficielle qui roule sur divers sujets d'actualité. Tendez l'oreille dans les restaurants: l'insécurité a pris le pas sur les vacances dans le hit-parade des propos de table. On se raconte des histoires de femmes attaquées, de voitures volées, de pavillons de grand-mère cambriolés (Le Nouvel Observateur, 16 févr. 1976, p.36, col. 3).

- Propos interrompus. Jeu de société dans lequel les joueurs sont assis en cercle, adressent à voix basse une question à l'un de leurs voisins, répondent à la question de l'autre et associent ensuite la réponse qu'ils ont reçue à la question qu'ils ont posée, ce qui produit des coq-à-l'âne risibles. Jouer aux propos interrompus (ou rompus). P. anal., vx. Propos interrompus. Discours sans suite. Pendant un quart d'heure, jouant aux propos interrompus, ils parlèrent sans se comprendre, de l'urgence d'un bon mariage pour Lauriane (SAND, Beaux MM. Bois-Doré, t.1, 1857, p.155).

- Avant-propos*.

2. P. méton. Façon de s'exprimer, de mener la conversation. Avoir le propos brusque, sec, méchant, caustique; lesté dans le propos. Et ici je rencontre un témoin brave, spirituel, galant et brillant, au propos bien français (...), le marquis de Valfons (SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis, t.11, 1867, p.99). Ce grand garçon (...) n'avait pas seulement l'air résolu, il en avait aussi le propos (GOBINEAU, Pléiades, 1874, p.149). La bienséance a civilisé la vie mondaine des salons, où la galanterie s'essaie à respecter la décence par l'ingéniosité du propos (LEFFEVRE, Révol. fr., 1963, p.44).

3. [P. réf. au genre pratiqué par le philosophe Alain qui a intitulé ainsi divers recueils de ses articles] Article, bref essai. Le propos, genre littéraire, fut inventé par Alain (A. MAUROIS, Préf. aux Propos d'Alain ds FOULQ.-ST-JEAN 1962).

4. LING. (dans la terminol. de Ch. Bally). Ce qui est dit du thème. Synon. prédicat (psychologique), rhème. La pensée qu'on veut faire connaître est (...) le but, la fin de l'énoncé, ce qu'on se propose, en un mot: le propos; on l'énonce à l'occasion d'une autre chose qui en forme la base, le substrat, le motif: c'est le thème (BALLY, Ling. 1950, § 61):

- 2. La phrase suivante est interrogative: Quand aura lieu la rentrée? Tout le propos interrogatif de cette phrase porte sur la date, car personne ne met en question que la rentrée aura lieu. On dit que quand exprime le propos de la phrase; aura lieu la rentrée en exprime le thème (du grec thème «ce qui est posé»). Cette distinction est de nature «logique». Si quelqu'un répond: La rentrée aura lieu le 15 septembre, les mots La rentrée aura lieu n'ont aucune valeur informative; l'élément d'information est apporté par la date, le 15 septembre, à laquelle se réduit la portée du «propos» déclaratif; les mots qui précèdent constituent le «thème». H. BONNARD, Code du fr. cour., 1981, p.22.

B. -

1. Ce dont il s'agit, ce dont il est question. Synon. sujet. Sortir de son propos; revenir à son propos. Mgr Duberville détourna la tête, geste qui pouvait s'interpréter comme signifiant son désir de changer de propos, mais j'étais résolu à insister jusqu'à ce que j'eusse obtenu de lui une réponse à l'interrogation qui me brûlait les lèvres (BILLY, Introïbo, 1939, p.182).

- Laisser tomber le propos. Quitter le sujet. Pour le coup, Jourdan haussa les épaules et, conscient d'avoir affaire à un imbécille, laissa tomber le propos (AYMÉ, Uranus, 1948, p.200).

- GRAMM. Complément de propos. „[Le] complément de propos (...) mentionne le thème dont quelque chose est dit... Il dit du mal de Pierre. Il a écrit un article sur le chômage” (G. MOIGNET, Systématique de la lang. fr., 1981, § 375).

2. À propos (de)

a) Au sujet de, en ce qui concerne. À propos de notre dossier; à propos de l'inflation. Les Arabes soulevaient de grosses difficultés à propos des notions d'être et d'unité (Théol. cath.t.4, 11920, p.1182). En 1901, il m'était arrivé, à propos de Jaurès, de me battre à l'épée avec Gérard-Richard (L. DAUDET, Brév. jour., 1936, p.127). Nous verrons plus loin à propos de l'émeraude [que...] (METTA, Pierres préc., 1960, p.39).

- À tout propos. À chaque instant, en toute occasion, sous n'importe quel prétexte. Il disait à tout propos: «Cela regarde l'autorité administrative» (STENDHAL, L. Leuwen, t.3, 1835, p.91). Elle s'exagérait démesurément mes bonnes qualités et laissait voir à tout propos cette exaltation qui m'était pénible (A. FRANCE, Pt Pierre, 1918, p.11).

Rem. Rare au plur. à tous propos (HANSE 1949).

- À propos de rien; à propos de tout et de rien. Sans raison, sans motif véritable. Cette secte avait été importée à Burbach par un faquin appelé Schmidt. Dans certains pays, on appelle ceux qui en font partie «les chrétiens gais», parce que, à propos de tout et de rien, ils se mettent à crier comme des échaudés sous prétexte de chanter des psaumes (GOBINEAU, Pléiades, 1874, p.117).

- Fam., vx. À propos de bottes. Même sens. Il est venu me quereller à propos de bottes (Ac.1935).

b) À ce propos. À ce sujet. [Sert notamment à introd. une rem. incidente] Plusieurs (...) ne craignent pas d'évoquer à ce propos le souvenir de la féodalité (MEYNAUD, Groupes pression Fr., 1958, p.281):

- 3. En effet, fit remarquer Brichot, la rue du Temple s'appelait rue de la Chevalerie-du-Temple. Et à ce propos, me permettez-vous une remarque, Baron? dit l'universitaire. -Quoi? Qu'est-ce que c'est? dit sèchement M. de Charlus, que cette observation empêchait d'avoir son renseignement. -Non, rien, répondit Brichot intimidé. C'était à propos de l'étymologie de Balbec qu'on m'avait demandée. PROUST, Sodome, 1922, p.1105.

c) P. ell. À propos. [Marque que l'on va parler de quelque chose dont on se souvient subitement (en continuité ou, plus gén., en rupture avec ce qui précède)] -Bah! dit-elle en plaisantant, il peut bien perdre, puisqu'il va tous les nettoyer aux courses. Il se contenta de répondre par un mince sourire mystérieux. Puis, légèrement: -À propos, je me suis permis de donner votre nom à mon outsider, une pouliche... Nana, Nana, cela sonne bien. Vous n'êtes point fâchée? (ZOLA, Nana, 1880, p.1370). Je parlais ce soir si je l'avais trouvé. Mais Bruidequille est un mufle, il aura porté l'affaire à un autre... À propos, est-ce qu'on dîne? (MIOMANDRE, Écrit sur eau, 1908, p.34).

III. - À propos (hors de propos, mal à propos)

A. - Loc. adv. De façon opportune, d'une manière qui convient. Synon. opportunément.

1. [En parlant de pers. qui agissent volontairement] Faire qqc. à propos, bien à propos, fort à propos. Ce père d'adoption, qui m'avait réservé si à propos cette ressource contre des revers inattendus (NODIER, Fée Miettes, 1831, p.88). Ainsi, employer toutes ses forces à propos, et sans passion comme sans crainte, ce serait être pleinement homme (SENANCOUR, Obermann, t.2, 1840, p.238). Quelques horions distribués à propos rebutèrent les persécuteurs de Marquez (LARBAUD, F. Marquez, 1911, p.88). V. inventer A 1 ex. de STENDHAL, L. Leuwen.

2. [En parlant de faits indépendants de la volonté hum.] Qqc. arrive, tombe (fam.), vient à propos. Voilà une rivière qui ne pouvait déborder plus à propos (REYBAUD, J. Paturot, 1842, p.198). Une énorme paire de lunettes bleues qui venaient là bien à propos pour corriger ce qu'il y avait d'un peu trop farouche dans la tournure de notre héros! (A. DAUDET, Tartarin de T., 1872, p.46). Cette lecture arrive à propos pour me distraire des tristesses de l'heure présente (BARRÉS, Cahiers, t.5, 1906, p.3).

- Mal à propos. De manière intempestive, inopportune, à contretemps. Des railleries de mauvais goût viennent se mêler mal à propos à des sentiments de désespoir ou d'adoration (SÉNAC DE MEILHAN, Émigré, 1797, p.1681). La Limagne, dans ses dimensions vraies, qu'on a parfois mal à propos étendues, ne dépasse guère 600 ou 700 kilomètres carrés (VIDAL DE LA BL., Tabl. géogr. Fr., 1908, p.299).

- Hors de propos. De façon inopportune, sans raison. En applaudissant hors de propos et sans mesure (CLADEL, Ompdrailles, 1879, p.208).

B. - Loc. adj. Opportun.

1. [Comme attribut de l'obj.] Je crois à propos de le renvoyer (FOURIER, 1821ds Doc. hist. contemp., p.160). Tant qu'on jugera à propos de conserver un impôt sur le sel (Monopole et impôt sel, 1833, p.24).

2. [Comme attribut du suj. réel en tournure impers.] Mais comme cette cure n'est que palliative, il est à propos de chercher à détruire la cause du mal (GEOFFROY, Méd. prat., 1800, p.400).

3. Rare. [Comme épithète] Un ravalement de la plaine, un mouvement de terrain, un sentier transversal à propos, un bois, un ravin, peuvent arrêter le talon de ce colosse qu'on appelle une armée et l'empêcher de reculer (HUGO, Misér., t.1, 1862, p.378).

4. Hors de propos. [Comme attribut ou comme épithète] Inopportun. Une réaction hors de propos. Cette lettre m'apparut hors de propos (JOFFRE, Mém., t.1, 1931, p.228). Le jeu revêt une importance telle qu'on ne le juge pas hors de propos dans une cérémonie sacrée (LOWIE, Anthropol. cult., trad. par E. Métraux, 1936, p.198).

C. - À(-)propos, subst. masc.

1. Vieilli. Caractère de ce qui vient à point nommé, opportun. L'à-propos fait le mérite de tout, donne du prix à tout (Ac.1798). Je ne vois pas l'à-propos de cette plaisanterie (Ac.1935). Il est impossible d'obtenir la guerre aussi-tôt qu'on la désire, de saisir l'à-propos du moment dont on en fait dépendre le succès (ROBESP., Discours, Guerre, t.8, 1792, p.88).

2. Capacité de réagir de manière convenable et à point nommé. Répondre avec à-propos; esprit d'à-propos; manque d'à-propos. Voilà pourquoi les femmes écrivent (...) bien (...) Leur faculté d'à-propos, leur lucidité extrême dans certains cas, trouvent ici merveilleusement leur application (DELACROIX, Journal, 1853, p.9). Ce sourire rapide et très-séduisant dont il savait faire avec tant d'à-propos tantôt une caresse et tantôt une arme (FROMENTIN, Dominique, 1863, p.94). C'était plus que des questions de technique! d'astuce! d'à-propos!... À nous de démontrer nos talents! (CÉLINE, Mort à crédit, 1936, p.515).

3. P. méton., vieilli. Réaction opportune. Elle eut des à-propos de crime et de raison qui étonnent et font frémir de frayeur et d'admiration (CHÉNÉDOLLÉ, Journal, 1809, p.47).

- En partic. Parole opportune. Le ton, les manières, une certaine élégance qui cache le défaut de solidité, l'art des à propos, tout cela se trouve sans effet au milieu d'hommes étrangers au grand monde et habitués à réfléchir (SÉNAC DE MEILHAN, Émigré, 1797, p.1588).

4. Rare, LITT. OEuvre de circonstance, notamment courte pièce de théâtre. Quand un de ces à-propos d'anniversaire conquiert le public (...), on le joue quinze fois, vingt fois de suite (A. DAUDET ds J.O., 24 janv. 1876, p.720, col. 3 ds LITTRÉ Suppl. 1877). On fit encore appel à Lecocq pour écrire la musique d'une fantaisie en un acte, un simple à-propos de Paul Gavault, les Poupées de M. Dupont (L. SCHNEIDER, Maîtres opérète fr., 1924, p.239).

Prononc. et Orth.: [pr opo]. Att. ds Ac. dep. 1694. Étymol. et Hist. A. 1. 1214-27 «ce qu'on se propose de faire, intention, projet» (MANESSIER, 3° Continuation de Perceval, éd. W. Roach, 39113); 1216 ferm propos (ANGER, Vie de St Grégoire, 187 ds T.-L.); 11°moit. xiii°s. [ms.] (Fragments d'une „Vie de St Thomas de Cantorbery” éd. P. Meyer, fol. IV v°, 66); 2. a) ca 1380 «ce dont on parle, qu'on se propose de traiter dans un ouvrage» (JEAN LEFFEVRE, VIEILLE, 74 ds T.-L.: feray ci un peu de pause. Pour mon propos examiner; fin xv°s. (PHILIPPE DE COMMYNES, Mém., Prol., éd. J. Calmette, t.1, p.3); b) ca 1510 au plur. «mots échangés au cours d'une conversation» (PH. DE VIGNEULLES, Cent nouvelles [Livingstone, R.S.S., X, 196] ds HUG.). B. A propos 1. a) fin xv°s. a tous propos «à chaque instant» (PHILIPPE DE COMMYNES, op. cit., II, VI, t.1, p.129); 1549 à quel propos...? (EST.); 1580 à propos de «au sujet de» (MONTAIGNE, Essais, I, 4, éd. P. Villey et V. L. Saulnier, p.22); id. à ce propos «à ce sujet» (ib., ibid., I, 17, p.73); b) 1579 p.ell. à propos introduisant une phrase (G. CHAPPYUS, trad. S. GUAZZO, La civile conversation, 204 ds QUEM. DDL t.19); 2. a) fin xv°s. à propos «en relation avec les circonstances, de manière opportune» (PHILIPPE DE COMMYNES, op. cit., VIII, XIII, t.3, p.204); 1538 bien à propos; mal à propos (EST., s.v. commodum, commode); b) 1549 empl. adj. issue hors de propos «digression» (EST.); 3. 1700, 21 déc. empl. subst. «oeuvre littéraire composée pour une circonstance» (MAINTENON, Lett. au duc de Noailles ds LITTRÉ). Déverbal de proposer*. Fréq. abs. littér.: 8791. Fréq. rel. littér.: xix°s.: a) 9438, b) 13773; xx°s.: a) 14475, b) 13247. Bbg. KELLER (H.-E.). Notes d'étymol. gallo-rom. et rom. Mél. Wartburg (W. von) t.2 1968, p.240. _ MÉTRAL (J.). À partir d'Agora... Cah. Ling. Fr. Genève. 1982, n°4, pp.224-226. _ QUEM. DDL t.19.